

REGIONALE D'ELEVAGE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

CLUB DE L'EPAGNEUL DE SAINT-USUGE MERVANS

FEUILLE D'ENGAGEMENT (1 feuille par chien – Photocopie acceptée)

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 3 octobre 2018

RACE : Epagneul de Saint-Usuge

MALE

FEMELLE

NOM DU CHIEN :NE(E) LE :

TATOUAGE ou PUCE : N° LOF : 7ESUSU / / / / / || / / / /

NOM DU PERE :

NOM DE LA MERE :

NOM DU PRODUCTEUR :

NOM DU PROPRIETAIRE :

ADRESSE COMPLETE DU PROPRIETAIRE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE (obligatoire) :

CLASSE D'ENGAGEMENT

(cocher la case correspondante en vous aidant du document au verso)

INTERMEDIAIRE OUVERTE TRAVAIL CHAMPION JEUNE DEBUTANT BABBY PUPPY VETERAN

Confirmations (voir modalités au verso): uniquement pour les chiens engagés à l'exposition: cocher la case

ENGAGEMENTS COMPLEMENTAIRES (cocher la case correspondante):

COUPLES PAIRES CLASSE D'AFFIXE CLASSE DE REPRODUCTEUR

Fournir les renseignements pour les classes Travail et Champion : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très bon ou le BICP 1° ou 2° catégorie

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Renseignements	Coût unitaire	Quantité (nombre)	Prix total en €
1 ^{er} chien	15€		
2 ^{ème} chien	12€		
3 ^{ème} chien	10€		
Engagements complémentaires	15€		
<i>Total à payer</i>			€

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUT ENGAGEMENT

- Photocopie du certificat antirabique en cours de validité pour les départements atteints par la rage.
- Le règlement de€ à l'ordre du Club de l'Epagneul de Saint-Usuge.

Envoi des Engagements : Valérien BOSNE – 1 Chemin de la Piécette – 39300 MONT SUR MONNET
Renseignements : 03 84 51 25 25 OU 06 32 53 62 51

Je certifie sur l'honneur ces déclarations sincères et véritables et qu'il n'existe pas de maladies infectieuses ou contagieuses dans mon chenil. Je déclare, en outre, accepter sans réserves et de façon absolue les articles du règlement de l'exposition.

Fait à, le

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Signature obligatoire: